

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Géographie 1.2			
Code	PEGH1B07SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Sophie KILESE</b> ( <a href="mailto:sophie.killesse@helha.be">sophie.killesse@helha.be</a> ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Laure-Anne VAN DEYNZE</b> ( <a href="mailto:laure-anne.van.deynze@helha.be">laure-anne.van.deynze@helha.be</a> ) HELHa Loverval <b>Donatienne JOSSART</b> ( <a href="mailto:donatienne.jossart@helha.be">donatienne.jossart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la

### **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, par l'appropriation des textes légaux, des manuels et référentiels, d'élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés à l'enseignement secondaire

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGH1B07SHA Géographie 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B07SHA Géographie 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	13_PEGH1B07SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Donatienne JOSSART</b> ( <a href="mailto:donatienne.jossart@helha.be">donatienne.jossart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à ce que l'étudiant puisse communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement, entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique, développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement et concevoir, réguler, évaluer des situations d'apprentissage.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'expliquer l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, par l'appropriation des textes légaux, des manuels et référentiels, d'élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés à l'enseignement secondaire.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours se partage en deux parties :

- Partie D. Jossart et C. Provost : Partie "TERRAIN" (18h) : mobilisation d'outils déjà mis en place en géographie, EDM, histoire, ... et/ou création de nouveaux outils dans le cadre d'un terrain

- Partie D. Jossart (42h) : Notions de démographie, les régions agrogéographiques, des éléments de géographie physique : géologie et géomorphologie (roches, tectoniques des plaques, érosion, ...), didactique, ...

Les concepts, notions, outils, ... mis en place dans une partie ainsi que ceux déjà vus dans l'activité d'apprentissage Géo 1.1 pourront être mobilisés dans l'autre partie. Des liens devront être établis entre les contenus.

### Démarches d'apprentissage

Pour chaque chapitre du cours, les notions théoriques seront envisagées sous un angle didactique et seront mises en relation avec les différents programmes du secondaire. Au cours et en fin de chapitre, les compétences, savoirs et savoir-faire propres à chacun de ces chapitres seront données aux étudiants.

Des séances d'exercices permettent de mettre en place les notions abordées.

Des préparations d'activités pédagogiques seront encadrées et feront les liens avec les AFP. Celles-ci mettront en avant la façon dont sont mobilisées les notions et les savoir-faire dans les différents manuels.

Pour les 18 h "Terrain", l'étudiant sera amené en groupe à s'approprier les démarches d'observations et d'analyses requises lors d'un terrain. Il s'agira d'une part de favoriser l'autonomie des étudiants et d'autre part l'entraide entre les groupes.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

La préparation des travaux et des recherches se fera sous la guidance des enseignants. A tout moment, à la demande de l'étudiant ou à celle du professeur une rencontre de travail peut être organisée.

A l'issue des évaluations et/ou des séances d'exercices, les corrections seront faites en classe et des remédiations seront proposées aux étudiants de façon collective et/ou individuelle.

Les ouvrages proposés doivent contribuer également à s'approprier sous une autre forme les concepts et notions ainsi que les démarche préconisées dans cette activité d'apprentissage.

### **Ouvrages de référence**

L'étudiant doit disposer de quelques ouvrages (liste communiquée au cours) vers lesquels seront renvoyées les différentes parties du cours et dont les informations complémentaires feront partie de la matière. Des documents et des notes de cours seront transmis dans le courant du quadrimestre ainsi que le renvoi à des sites internet.

Il est indispensable que l'étudiant suive l'actualité et lise le journal régulièrement afin de s'approprier les concepts et les notions utiles aux disciplines d'enseignement envisagées par cette activité d'apprentissage. De manière ponctuelle, il sera demandé à l'étudiant de regarder des émissions télévisées en rapport avec les cours.

### **Supports**

L'étudiant complètera ses notes par les notes dactylographiées distribuées aux cours, les documents accessibles sur la plateforme, les lectures et ouvrages de référence proposés (voir liste) ainsi que les recherches complémentaires effectuées.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévendra au plus vite l'enseignant, et présentera ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Il est important de signaler que c'est l'étudiant qui fait la démarche.

Pour chaque travail demandé, l'étudiant se référera aux consignes spécifiques données pour chacun d'entre-eux. L'évaluation de la partie "TERRAIN" se fera sous forme d'un travail dont des consignes spécifiques seront données. La cote de celui-ci sera additionnée à celle de l'examen de la partie de cours de Mme D. Jossart.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées.

L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Rap + Trv	20	Int + Rap + Trv	10
Période d'évaluation			Trv + Exm	80	Trv + Exm	90

Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée

conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

La cote TERRAIN intervient pour 20% du total de l'examen. Les 80% autres correspondent à la cote relative à la partie de l'examen de Mme Jossart.

Le TJ de Q2 (partie D. Jossart) sera reporté au Q3 dans une moindre proportion.

En Q3, l'évaluation de la TERRAIN se fera sous des consignes correspondant à ce cas de figure et au même titre qu'au Q2, l'évaluation sera additionnée au résultat de l'examen de D. Jossart.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).